

Les subsides

● (1130)

M. Riis: Monsieur le Président, je m'empresse de répondre à cette question. Avant de le faire, cependant, je voudrais lui rappeler qu'au moment où le parti progressiste-conservateur a été au pouvoir, pendant une brève période en 1979, il a supprimé tous les programmes de création d'emplois, n'en laissant subsister aucun. Je me souviens que, dans ma circonscription, on avait trouvé des idées très neuves. La mise en place de certaines infrastructures s'imposait. Nos gens sont donc venus trouver leur député progressiste-conservateur pour lui dire qu'ils avaient un pressant besoin d'argent et que les programmes gouvernementaux pourraient leur être d'un précieux secours. On leur a répondu de rentrer chez eux, que c'en était fini des programmes de mesures sociales. Tels ont été la sollicitude, la compassion et l'intérêt qu'ont manifestés les conservateurs durant leur bref séjour au pouvoir. Ils ont simplement aboli les programmes de création d'emplois.

En réponse à la question absurde du député, s'il m'avait écouté attentivement—et même s'il ne l'avait pas fait, je l'ai dit très nettement à maintes reprises—il doit savoir que nous nous opposons à l'octroi d'importantes concessions fiscales à toutes les sociétés, car ces concessions n'ont pas donné lieu au développement de nouveaux produits, à la mise sur pied de nouvelles usines et à des dépenses d'immobilisations. Elles ont donné lieu à des fusionnements et à des acquisitions, à une baisse nette des investissements dans les secteurs dont le député a fait mention.

J'ai dit, comme nous l'avons déjà proposé, que si des concessions fiscales sont accordées aux sociétés—et ce genre de mesure a sa place, il n'y a pas à s'y tromper—et que nous leur accordions des deniers publics par le biais de subventions, de concessions fiscales, d'échappatoires ou d'autres façons, nous devons compter obtenir quelque chose en retour, soit par exemple des placements dans de nouvelles gammes de produits, la recherche et le développement, de nouvelles techniques de commercialisation et de production, la création d'emplois et la formation professionnelle. Elles ne devraient pas obtenir ces fonds à moins qu'elles n'agissent en ce sens. C'est ce à quoi nous nous attendons.

Si ces sociétés veulent agir en bons citoyens et améliorer directement ou indirectement l'économie canadienne, des concessions fiscales sont tout à fait appropriées. Toutefois, distribuer des fonds publics par milliards et obtenir en retour une multiplication des fusionnements parmi les industries au Canada, comment cela peut-il être profitable directement ou indirectement à l'économie canadienne ou aux Canadiens, je vous le demande? Ces deniers publics servent uniquement à financer des fusionnements ou à effectuer des placements à l'étranger.

M. Evans: Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le discours du député. Personne ne lui reprochera la compassion et l'intérêt qu'il manifeste envers les simples Canadiens. Nous nous préoccupons des plus démunis de notre société et nous convenons qu'il faut les secourir. Je ne suis pas du tout

d'accord avec le député et son parti quant aux changements qu'ils préconisent pour rectifier la situation.

Le député a affirmé que les sociétés ne payaient pas leur juste part des impôts. Il y a deux semaines, le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) a parlé à la Chambre et je lui ai alors posé très franchement la simple question suivante: Savait-il que durant les années 70, compte tenu de l'inflation, le revenu disponible des particuliers ainsi que les salaires et traitements réels ont doublé?

Une voix: Et de 1980 à 1984?

M. Evans: Pendant cette même période, les bénéfices des sociétés ont diminué de 5 p. 100 en termes réels.

M. Broadbent: Parlez-nous des quatre dernières années.

M. Evans: Donc, les revenus ont doublé tandis que les bénéfices ont subi un recul de 5 p. 100. Le député réclame des stimulants pour inciter les entreprises à investir davantage dans la recherche et le développement et dans la création d'emplois. Ces chiffres devraient le faire réfléchir. Si les bénéfices des sociétés ont diminué au cours de cette période, comment voulez-vous qu'elles investissent davantage? Ne croyez-vous pas qu'au lieu de déblatérer contre les sociétés et de les accuser de ne pas faire leur juste part, il faudrait plutôt chercher quels sont les problèmes fondamentaux? Nous ne réglerons pas ces problèmes en vitupérant, en déblatérant à la Chambre des communes ou en nous contentant d'explications superficielles. Il faut examiner le problème en profondeur, nous demander pourquoi le secteur privé ne crée pas d'emplois. Voilà la question. En quoi le problème est-il lié à la rentabilité des entreprises privées et comment pouvons-nous le résoudre?

M. Riis: Monsieur le Président, le député a soulevé plusieurs points et je vais tenter de lui répondre de mon mieux. Premièrement, je voudrais contester les affirmations faites par le député lorsqu'il a abordé cette question à la Chambre il y a deux semaines. Je me rappelle très bien de son argumentation. J'ai demandé à notre service de recherche parlementaire d'analyser sa déclaration. Je dois dire que cette déclaration ne résiste pas à l'analyse. Les bénéfices réalisés par les sociétés de 1960 à 1980...

M. Evans: De 1970 à 1973. Vous utilisez une période différente, des données différentes.

M. Riis: En prenant comme point de référence l'année 1982, les profits ont effectivement diminué, mais le député jongle avec les statistiques de façon à ne montrer qu'un seul côté de la médaille. Il demande ce qu'on peut faire. En guise de réponse, je voudrais citer un article paru il y a deux semaines dans le *Globe and Mail*, dans lequel on rapportait les propos suivants tenus par le directeur général de la Banque de Montréal: «Les grandes entreprises canadiennes sont inondées de dégrèvements fiscaux». Elles ne savent plus qu'en faire. Le problème, monsieur le Président, c'est que le Canada n'a aucune stratégie industrielle. Notre pays avance à l'aveuglette en ce qui concerne la croissance des secteurs publics et privés.

M. Pepin: Nommez donc un seul pays qui en ait une.